

### PREFET DU VAL DE MARNE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES BUREAU DES ELECTIONS ET DES ASSOCIATIONS

### ARRÊTÉN° 2016 / 2082

# instituant les bureaux de vote dans la commune de LIMEIL-BREVANNES à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017

Le Préfet du Val de Marne Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code électoral et notamment les articles L.17 et R.40 ;

m Vu l'arrêté DRCT/4 n° 2014/6642 du 29 août 2014 instituant les bureaux de vote dans la commune de LIMEIL-BREVANNES à compter du 1 $^{\rm er}$  mars 2015 ;

Vu l'avis du Maire en date du 7 juin 2016 ;

Sur proposition du Secrétaire général de la préfecture ;

### ARRÊTE

<u>Article 1</u> – L'arrêté DRCT/4 n° 2014/6642 du 29 août 2014 instituant les bureaux de vote dans la commune de LIMEIL-BREVANNES est abrogé à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.

<u>Article 2</u> - A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, les électeurs de la commune de LIMEIL-BREVANNES sont répartis entre les bureaux de vote suivants :

.../...

### Canton n° 21 (Villeneuve-Saint-Georges)

- Bureau n°1 Hôtel de Ville place Charles de Gaulle
- Bureau n°2 Ecole maternelle Anatole France 5 rue Pierre et Angèle Le Hen
- Bureau n°3 Ecole Piard 28 rue Piard
- Bureau n°4 Ecole maternelle Langevin 7 rue Louise du Pierry
- Bureau n°5 Ecole primaire Picasso 57 avenue de Valenton
- Bureau n°6 Ecole maternelle Wallon 3 rue Louise du Pierry
- Bureau n°7 Ecole maternelle Jacques Prévert 59 avenue de Valenton
- Bureau n°8 Ecole Jean-Louis Marquèze 5 bis/7 rue Jean-Marie Prugnot
- Bureau n°9 Ecole primaire Anatole France 22 avenue Alsace Lorraine
- Bureau n°10 Ecole maternelle Curie rue Pierre Curie
- Bureau n°11 Stade Didier Pironi 21 avenue Descartes
- Bureau n°12 Ecole maternelle Anatole France (2) 5 rue Pierre et Angèle Le Hen
- Bureau n°13 Centre social Christian Marin place d'Aquitaine.

<u>Article 3</u> - A compter du 1<sup>er</sup> mars 2017, le bureau centralisateur de la commune, quel(s) que soi(en)t le ou les scrutins considéré(s) est le bureau suivant :

Bureau n° 1 - Hôtel de Ville - place Charles de Gaulle.

- <u>Article 4</u> Le périmètre géographique affecté à chaque bureau de vote figure sur l'annexe établie par la commune de LIMEIL-BREVANNES et jointe au présent arrêté qui prend effet à compter du 1<sup>er</sup> mars 2017.
- <u>Article 5</u> Les dispositions du présent arrêté ont un caractère permanent. En cas de modification(s), sur proposition du Maire, un nouvel arrêté pourra éventuellement être pris ; celui-ci devra être notifié au Maire avant le 31 août de l'année considérée ; il s'appliquera le 1<sup>er</sup> mars suivant et sera pris en compte pour l'établissement des listes électorales entrant en vigueur à cette date.
- <u>Article 6</u> Les Français établis hors de France (article L.12 du code électoral) et les militaires (article L.13 du code électoral) seront inscrits sur la liste électorale du 1er bureau de vote de la commune.
- <u>Article 7</u> Les mariniers et les membres de leurs familles habitant à bord (article L.15 du code électoral) pourront sans condition de résidence être inscrits sur la liste électorale du 1<sup>er</sup> bureau de vote de la commune de *Villeneuve-Saint-Georges*.
- <u>Article 8</u> Les personnes sans domicile fixe (article L.15-1 du code électoral) seront inscrites sur la liste électorale du bureau de vote de la commune à l'intérieur des limites duquel est situé l'organisme d'accueil.

<u>Article 9</u> - Pour toute élection, un avis publié par le Maire fera connaître aux électeurs les locaux où ils seront appelés à prendre part au vote. Cet avis devra, en particulier, indiquer les rues rattachées à chaque bureau de vote, conformément au présent arrêté.

<u>Article 10</u> - Recours contre cette décision peut être formé auprès du Tribunal administratif de Melun dans les deux mois à compter de la date d'accomplissement de la dernière mesure de publicité. Elle peut faire l'objet au préalable, dans le même délai, d'un recours gracieux auprès de l'autorité préfectorale.

<u>Article 11</u> - Le Secrétaire général de la préfecture et le Maire de la commune sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Copie certifiée conforme à l'original Par délégation, le Chef de bureau Fait à Créteil, le

2.5

Michel Dupuy

Pour le Préfet et par délégation, le Secrétaire Général,

Christian ROCK

ille - P	Bureau 1 : Hotel de ville - Place Charles de Gaulle	Gaulle
<u>Libéllé de la Rue</u>	Bornage	Zone pair Impair
Avenue des deux clochers	du 0 au 6 ter	Pair
Avenue Marius Dantz	du 0 au 9999	Pair/Impair
Sentier de la planchette	9666 ne 0 np	Pair/Impair
Résidence les Sables	9666 ne 0 np	Pair/Impair
Avenue de Verdun	du 2 au 9999	Pair/Impair
Cité Jardins Grégory	6666 ne 0 np	Pair/Impair
Rue Jarry Guerrin	6666 ne 0 np	Pair/Impair
Ruelle de Paris	6666 ne 0 np	Pair/Impair
Place Charles de Gaulle	6666 ne 0 np	Pair/Impair
Avenue de la division Leclerc	du 18B au 37	Impair
Avenue de la division Leclerc	du 20 au 22	pair
Rue Richelieu	6666 ne 0 np	Pair/Impair
Résidence Verdun Leclerc	du 0 au 9999	Pair/Impair
Impasse du vieux chêne	du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée des ormeaux	du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Paul Lafargue	du 0 au 9999	Pair/Impair

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 2: Ecole Maternelle Anatole France - 5 rue Pierre et Angèle	natole France - 5 rue	Pierre et Angèle
	Le Hen	
Libéllé de la Rue	Bornage	Zone pair Impair
Avenue des deux clochers	du 34 au 58	Pair
Avenue des deux clochers	du 29 au 61	Impair
Avenue Alsace Lorraine	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue Barraud	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Henri Barbusse	du 0 au 20 quater	Pair
Rue Henri Barbusse	du 1 au 37 quater	Impair
Rue Pierre et Angèle Le Hen	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée des érables	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue des Tilleuls	du 0 au 48 ter	Pair
Avenue des Tilleuls	du 1au 35	Impair
Allée des charmes	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée des Accacias	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée des noisetiers	Du 0 au 9999	Pair/Impair

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 3 : Ecole Piard- 28, Rue Piard				
Libéllé de la Rue	Bornage	Zone pair Impair		
Avenue de la Sablière	Du 29 au 53	Impair		
Avenue de la Sablière	Du 40 au 66	Pair		
Avenue des Tilleuls	Du 37 au 75	Impair		
Avenue des Tilleuls	Du 50 au 94	Pair		
Avenue du Président Wilson	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue Allary	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue de Cessac	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Résidence du Clos de Boissy	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Piard	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Résidence de la Sablière	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue de Sevigné	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue André Baudez	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue de Bourgogne	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Chemin du Bas Gagny	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Edouard Vaillant	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue de Provence	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Impasse du Parc	Du 0 au 9999	Pair/Impair		

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 4 : Ecole Maternelle Langevin - 7 rue Louise du Pierry					
<u>Libéllé de la Rue</u>	<u>Bornage</u>	Zone pair Impair			
Rue Emile Zola	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue d'Auvergne	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence Limeil-Village	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue de Paris	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Place des Tilleuls	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Pasteur	de 0 à 72	Pair			
Rue Pasteur	de 1 à 45	Impair			
Rue des Herbages de Sèze	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Julie-Victoire Daubié	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Louise du Pierry	du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Madeleine Brès	du 0 au 9999	Pair/Impair			

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 5 : Ecole Primaire Picasso - 57, avenue de Valenton					
<u>Libéllé de la Rue</u>	Bornage	Zone pair Impair			
Avenue de Valenton	Du 25 au 59	Impair			
Avenue du Général de Gaulle (RN 19)	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Paul Cézanne	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Edgar Degas	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Paul Gauguin	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Alfred Sisley	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Van Gogh	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée du Cèdre	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Voie Georges Pompidou	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Mary Cassat	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Impasse Marie Laurencin	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Berthe Morisot	Du 0 au 9999	Pair/Impair			

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 6 : Ecole Maternelle Wallon - 3, rue Louise du Pierry					
<u>Libéllé de la Rue</u>	Bornage	Zone pair Impair			
Rue Auguste Brun	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue de Champagne	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Gutemberg	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
rue Parmentier	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue du vieux Louvre	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Ruelle traversière	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
rue des deux communes	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Place de l'église	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Ruelle de l'Eglise	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue des cailles	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
rue des chardonnerets	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
allée des faisans	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
allée des loriots	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue des mésanges	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
rue du pic vert	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
allée des pinsons	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
chemin dela tétière	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée des Bengalis	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée du Bouvreuil	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée des cigognes	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue des fauvettes	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée des Hérons	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue des Perdrix	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Jean Moulin	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue des Flamands	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée des Serins	Du 0 au 9999	Pair/Impair			

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 7 : Ecole Maternelle Jacques Prévert - 59, avenue de Valenton					
Libéllé de la Rue	Bornage	Zone pair Impair			
Rue du Tertre	du 18 au 9998	Pair			
Rue du Tertre	du 55 au 9999	Impair			
Rue du Clos	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue du Coteau	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Louise Chenu	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Honoré Daumier	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Claude Monet	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée Auguste Renoir	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Avenue Charles Emmanuel	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence la Chéneraie	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Chemin du haut Gagny	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Chemin des Regards	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue de Bellevue	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue des chalets	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Denis Papin	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Cité Douanière - 50 rue Louise Chenu	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence des Deux Forêts	Du 0 au 9999	Pair/Impair			

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 8 : Ecole Jean-Louis Marquèze - 5 bis/7 rue Jean-Marie
Prugnot

Libéllé de la Rue	Bornage	Zone pair Impair
Rue Albert Garry	du 0 au 32	Pair/Impair
Avenue des deux clochers	du 8 au 32	Pair
Avenue des deux clochers	du 1 au 27	Impair
Rue Jean Mermoz	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue de la division Leclerc	du 0 au 18	Pair/Impair
Rue Frédéric Chopin	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Hector Berlioz	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Résidence de l'ermitage	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Jean-Marie Prugnot	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Place André Mabillat	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue de Mesly	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue W.A Mozart t J.S Bach	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue Jean Monnet	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Maurice Ravel	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue du Mont Griffon	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue Gabriel Péri	du 0 au 20	Pair/Impair

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 9	: Fcole	Primaire A	\natole	France - 3	22 avenue	d'Alsace I	orraine
Duicau J	LCUIC	Filliant 6	11101016	1   alice - 4	LE avenue	u Albace	LUITAIIIC

<u>Libéllé de la Rue</u>	<u>Bornage</u>	Zone pair Impair
Avenue de la Sablière	du 0 au 38	Pair
Avenue de la sablière	du 1 au 27 quater	Impair
Rue Alphonse Daudet	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Alfred de Vigny	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Place de Chateaubriand	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Gérard de Nerval	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Place George Sand	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue George Sand	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue Victor Hugo	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Albert Garry	du 33 au 9999	Pair/Impair
Rue Honoré de Balzac	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Avenue Georges Brassens	Du 0 au 9999	Pair/Impair

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



COMMONE DE EMPLE DREVANINES					
Bureau 10 : Ecole Maternelle Curie - Rue Pierre Curie					
<u>Libéllé de la Rue</u>	<u>Bornage</u>	Zone pair Impair			
Rue de Béarn	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence Beauregard Pasteur	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue de Bretagne	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue de Franche Comté	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue de Picardie	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Avenue de Verdun	Du 1 au 1	Impair			
Rue Eugène Varlin	Du 1 au 3	Impair			
Rue Pierre Curie	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence Beauregard Barbusse	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence Beauregard Curie	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Claude Bernard	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Place Eugène Colleau	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Henri Barbusse	Du 39 au 89 Quater	Impair			
Rue Henri Barbusse	Du 22 au 48 Quater	Pair			
Place le Naoures	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Roger Salengro	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Louis Salle	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue du Tertre	Du 0 au 16 Bis	Pair			
Rue du Tertre	Du 1 au 53	Impair			
Rue Albert Jacquard	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue du Montgolfier	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Chemin Rural 48 rue Henri Barbusse	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Louise Michel	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Résidence du Tertre	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Allée des Enfants Heureux	Du 0 au 9999	Pair/Impair			
Rue Léon Schwartzenberg	Du 0 au 9999	Pair/Impair			

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 11 : Stade pironi - 21, Avenue Descartes				
<u>Libéllé de la Rue</u>	Bornage	Zone pair Impair		
Rue Georges Clemenceau	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Chemin du Moulin	du 0 au 6	Pair		
Rue Eugène Varlin	du 2 au 2	Pair		
Rue Eugène Varlin	du 4 au 9999	Pair/Impair		
Avenue de Valenton	du 2 au 20	Pair		
Allée d'Alembert	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Condorcet	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Allée Diderot	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Albert Roussel	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Résidence les Alligrais	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue Descartes	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Résidence du haut Gagny	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue de la Pente	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Lavoisier	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue du Moulin	du 2 au 6	Pair		
Rue Simone de Beauvoir	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Allée Guy Bonniface	du 0 au 9999	Pair/Impair		
Allée des Tulipiers	du 0 au 9999	Pair/Impair		

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 12 : Ecole Maternelle Anatole France (2) - 5, rue Pierre et Angèle Le Hen				
<u>Libéllé de la Rue</u>	Bornage	Zone pair Impair		
Avenue du 08 mai 1945	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue Delaporte	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Alfred de Musset	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Place Guy de Maupassant	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Jules Verne	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Lamartine	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Antoine de Saint-exupéry	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue Marie	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Place de la hétraie	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Rue Charles Baudelaire	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Allées des Vignes	Du 0 au 9999	Pair/Impair		
Avenue Gabriel Péri	du 21 au 99999	Pair/Impair		

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016



Bureau 13 : Centre Socia	l Christian Marin - Place	d'Aquitaine
<u>Libéllé de la Rue</u>	Bornage	Zone pair Impair
Allée Albertine Sarazin	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Place Arthur Rimbaud	Du 0 au 9999	
Allée Blaise Cendrars	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Fédérico Garcia Lorca	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Guillaume Appolinaire	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Léopold Sedar Senghor	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Place Louis Aragon	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Léo Férré	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Place Louise Vilmorin		Pair/Impair
Allée Paul Eluard	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Paul Valéry	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue Saint John Perse	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Aimée Césaire	Du 0 au 9999	Pair/Impair
	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue d'Aquitaine	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Rue du Dr Calmette	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Jacques Prévert	Du 0 au 9999	Pair/Impair
Allée Pierre Reverdy	Du 0 au 9999	Pair/Impair

Fait à Limeil-Brévannes Le 21/06/2016

